

Lettre ouverte de l'ADEAF en réponse aux différentes interventions dans les médias, à l'Assemblée Nationale, à Aix la Chapelle du Président de la République, du Premier Ministre et de la Ministre de l'Education Nationale à propos de l'enseignement de l'allemand dans la réforme du collège.

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de l'Education Nationale,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,

Dès l'annonce de la réforme, nous vous avons alertés sur les graves conséquences pour l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand, et pour les relations-franco-allemandes, des mesures de la réforme du collège concernant les langues.

Les récentes réponses n'apaisent pas nos inquiétudes, partagées par des personnalités issues du monde économique, des députés et des élus de tous bords, des intellectuels de renom, les acteurs du franco-allemand sans oublier les 40 000 signataires de notre pétition en ligne. Elles suscitent au contraire l'incompréhension et la colère.

Car, si nous ne pouvons que nous réjouir que vous affirmiez avec force votre attachement à la promotion de la langue de notre principal partenaire économique, culturel et politique dont l'apprentissage constitue un véritable atout pour les jeunes de notre pays – l'allemand est après l'anglais, la langue la plus demandée sur le marché de l'emploi en France et en Europe - nous constatons avec regret que vous sous-estimez gravement l'impact de la suppression de la plupart des classes bi-langues et des sections européennes et que vous surestimez les effets du pilotage de l'enseignement des langues que vous souhaitez mettre en œuvre, même avec le suivi d'un délégué ministériel spécialement affecté à cette tâche.

Non, le nombre d'enseignants d'allemand ne va pas augmenter !

Vous mettez en avant l'augmentation sensible du nombre de postes d'enseignants d'allemand ouverts aux concours de recrutement, mettant ainsi un terme à la politique de suppression de postes du précédent gouvernement. Cet effort, que nous saluons, ne préjuge en rien des futurs effectifs d'élèves germanistes ni des besoins à venir. Il ne signifie pas non plus que, sur le terrain, les enseignants d'allemand seront plus nombreux. Près de 30% des postes offerts aux concours ne sont pas pourvus, faute d'un nombre suffisant de candidats et les professeurs nouvellement recrutés vont remplacer les nombreux enseignants partant en retraite et les tout aussi nombreux vacataires ou contractuels auxquels l'Education Nationale fait appel à chaque rentrée scolaire.

Non, débiter l'apprentissage au CP ne favorise pas l'apprentissage de langues autres que l'anglais !

Vous fixez des objectifs chiffrés pour le nombre d'élèves qui vont apprendre l'allemand à la rentrée 2016 (+8 % en primaire LV1, +6% en LV2), objectifs que vous dites pouvoir atteindre par un pilotage national des langues. Une politique des langues veillant à la diversité des profils linguistiques des élèves et fixant des objectifs pour le pays relève en effet de la responsabilité nationale.

Une seule certitude pourtant concernant les chiffres : A la rentrée 2016, le nombre d'élèves commençant l'allemand en 6^{ème} sera égal à zéro au lieu de 50 000 environ actuellement !

Combien seront-ils au CP à cette même rentrée ?

L'apprentissage de l'allemand dans le primaire est concentré dans les zones frontalières. Dans de nombreux départements, l'allemand a disparu de l'école élémentaire. 95% des élèves apprennent l'anglais dans le premier degré, ce qui correspond à la demande massive des familles qui ne souhaitent pas attendre le collège pour que leur enfant débute son apprentissage. L'expérience montre qu'il est extrêmement difficile d'implanter des langues en concurrence avec l'anglais à l'école primaire. Le choix des familles ne se décrète pas. Devant tant d'interrogations, la prudence n'impose-t-elle pas de préserver les classes bi-langues qui ont montré leur efficacité pour promouvoir la diversité linguistique ?

Oui, la suppression des bi-langues met en danger l'allemand et toutes les langues autres que l'anglais et l'espagnol !

Les chiffres que vous présentez pour les classes bi-langues prennent en compte la masse globale des élèves. Or, il faut regarder le nombre d'élèves germanistes pour comprendre la place cruciale du dispositif bi-langue pour l'apprentissage de l'allemand. La baisse de la part de l'allemand dans le bouquet des langues enseignées, amorcée à partir de la fin des années 70 a été enrayée et stabilisée à 15% à partir de 2005 grâce à ces classes. Leur suppression entraînerait une nouvelle régression.

Près de 90% des élèves qui apprennent l'allemand en 6^e, l'apprennent désormais dans ces classes bi-langues C'est dire l'importance pour l'apprentissage de l'allemand en France de ces classes qui ont souvent remplacé l'allemand LV1 voire même parfois également l'allemand LV2. Ces classes bi-langues anglais –allemand existent dans un collège sur deux, sur tout le territoire, y compris en milieu rural et en zone d'éducation prioritaire où elles participent à une meilleure renommée de l'établissement, contribuant ainsi à la mixité sociale, comme cela a été noté dans le rapport de décembre 2014 de l'Inspection générale sur les classes bi-langues et les sections européennes et de langues orientales. Elles sont ouvertes à tous les élèves, attractives pour les familles. Leur succès est incontestable et leur nombre a augmenté régulièrement.

Car les classes bi-langues anglais –allemand permettent aux élèves d'avoir en fin de collège un niveau de compétence comparable dans ces deux langues apprises en parallèle.

A partir de 2016, ce niveau LV1 serait réservé à la langue apprise depuis le CP et donc pour l'allemand essentiellement aux élèves des régions frontalières.

Non, la 5^{ème} avec LV2 n'est pas une bi-langue pour tous !

L'allemand LV2, commencé actuellement en 4^{ème} (sauf dans les académies qui ont expérimenté la LV2 en 5^{ème}, en prenant d'ailleurs le soin de garder les bi-langues anglais-allemand pour ne pas fragiliser l'allemand), concerne 1/3 des élèves germanistes de collège. Pour ces élèves, l'augmentation de 54 heures sur le total cumulé des années collège se fera au prix d'une diminution de l'horaire hebdomadaire fixé à 2h30 par semaine au lieu des 3 heures actuelles, qui sont pourtant un minimum pour développer des compétences de communication en langue étrangère. Le niveau à atteindre par les élèves en fin de 3^{ème} n'est d'ailleurs par revu à la hausse et reste inchangé (niveau A2 du cadre européens de référence pour les langues). Le bénéfice est donc pour le moins incertain alors que pour les 50 000 élèves qui ne pourront plus commencer en 6^{ème} l'apprentissage de l'allemand en parallèle de l'anglais, la régression du niveau de compétences atteint sera réelle puisque la perte d'heures est extrêmement importante. Les élèves qui ne pourront plus bénéficier de ce dispositif seront privés de 162 heures de cours d'allemand sur l'ensemble des années collège. (40 % d'heures en moins). Et s'ils avaient de plus opté pour la section européenne et le renforcement linguistique qu'elle offre, la perte horaire serait même de 306 heures !

Oui, le niveau en langues va baisser !

Les écarts vont se creuser alors que vous prétendez les réduire : écart de niveau entre la LV1 et la LV2 alors que c'est le niveau général de compétence dans deux langues étrangères qui doit être amélioré, écart entre les profils linguistiques des élèves (déjà actuellement 85% pour l'anglais et l'espagnol) et les besoins du pays qui manque de professionnels maîtrisant l'allemand, l'italien, le portugais, l'arabe..., écart entre les enfants de milieux favorisés qui bénéficieront de formations complémentaires et de séjours linguistiques et les enfants de milieux modestes dont la formation en LV2 sera insuffisante.

Votre réforme se veut pragmatique, s'appuyant sur ce qui marche. Généraliser les classes bi-langues en 6^{ème}, développer les sections européennes et faire en sorte que des élèves de plus en plus nombreux en bénéficient, ne serait-ce pas une véritable avancée pour tous les collégiens ?

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre de l'Education Nationale, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, l'allemand a besoin d'une politique volontariste et d'un nouveau plan de relance pour que son apprentissage progresse au bénéfice des élèves, et de l'amitié franco-allemande au cœur du projet européen.

Thérèse Clerc

Présidente de l'ADEAF (Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France)

<http://adeaf.net/>